

ELECTROSTAR
RAPPORT ANNUEL
2016



PROGRES

SOMMAIRE

ACTIVITES & RESULTATS

Activités 2016 - **11**
Résultats 2016 - **23**
Affectation des résultats - **26**
Evolution du cours Electrostar - **28**
Perspectives d'avenir - **31**

ACTIONNARIAT & GOUVERNANCE

L'actionnariat d'Electrostar - **34**
La gouvernance chez Electrostar - **36**
Les ressources humaines d'Electrostar - **40**
Eléments sur le contrôle interne - **42**
Les facteurs de risque - **44**



ETATS FINANCIERS

DE LA SOCIETE ELECTROSTAR

Rapport général des CAC - **48**

Bilan - **51**

Etat de résultat - **53**

Etat de flux de trésorerie - **54**

Commentaires sur les états financiers - **55**

Rapport des CAC - **57**

ETATS FINANCIERS

DU GROUPE ELECTROSTAR

Rapport du groupe Electrostar à

Rapport général des CAC - **65**

Bilan consolidé - **68**

Etat de résultat consolidé - **70**

Etat de flux de trésorerie consoli

Extrait des notes aux états financi



PERSPECTIVES

MESSAGE DU PRESIDENT

Souscrire pour un rendement meilleur

Les résultats financiers de l'exercice 2016 expriment clairement les enjeux stratégiques d'Electrostar.

- D'un côté, un accroissement significatif du chiffre d'affaires. Il passe de 75.350.176 dinars en 2015 à 84.081.582 dinars (+12%). Du résultat d'exploitation aussi, qui atteint 13.022.811 dinars, contre 9.039.001 dinars en 2015.
- Et, de l'autre côté, on enregistre, en raison notamment de la dépréciation du dinar, mais surtout l'insuffisance des fonds propres, une érosion du résultat net par rapport à l'escompté. Grâce à des efforts soutenus, il a cependant été maintenu au même niveau de 2015 soit 163.874 dinars.

C'est en soi une véritable performance dans un contexte économique et social qui reste perturbé et non-encore stabilisé.

Ces indicateurs financiers soulignent le potentiel de création de valeur d'Electrostar, sa position de leader sur le marché et sa capacité à conquérir une part de marché beaucoup plus large sur les segments les plus importants.

Ils démontrent également l'impératif de doter la société des fonds propres nécessaires à la réduction de ses charges financières et l'amélioration de sa rentabilité. Les comptes laissent en effet apparaître que l'intense effort fourni pour l'accroissement des ventes et, partant, du chiffre d'affaires, se trouve absorbé par les charges financières.

L'augmentation de capital s'impose en priorité urgente, quitte à la réaliser en tranches successives, à partir de 2017.

- La première augmentation en numéraire du capital social de 12 250 000 dinars, décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 15 avril 2017 et ouverte à la souscription le 17 mai 2017, a été réalisée mais à hauteur de 75% seulement du montant décidé. Le capital social est ainsi porté à 21 437 780 dinars. Le conseil d'administration tient à cette occasion à remercier les actionnaires majoritaires qui ont le plus souscrit à cette augmentation, en signe de confiance dans Electrostar et son potentiel.
- Il s'agit à présent de réussir la seconde augmentation de capital, prévue avant la fin de l'année en cours. A cet effet, le conseil d'administration exhorte l'ensemble des actionnaires, notamment ceux qui n'avaient pas participé à la première augmentation, à saisir cette nouvelle opportunité pour renforcer leur participation au capital d'Electrostar.

Les perspectives sont encore plus prometteuses. Nombre de facteurs l'augurent. Dans un secteur en croissance, malgré les turbulences du marché, et la hausse des devises, notamment le dollar américain, Electrostar s'impose en leader, bien structurée, bien outillée en équipements, bien dotée en compétences et bien gérée sur la base de procédures certifiées. Autant d'atouts majeurs qui lui donnent d'ores et déjà une bonne longueur d'avance sur ses concurrents.

Sa vision stratégique se confirme d'année en année par des plans d'action qui montrent leurs preuves sur le marché. C'est ainsi que pour les prochaines années, quatre objectifs ont été assignés et adossés à des programmes précis. Il s'agit de l'accroissement des ventes par une politique de prix agressive profitant à toutes les catégories socio-professionnelles, du développement du réseau des franchisés et le lancement de la chaîne Digital Home, l'amélioration de la qualité des produits, avec une valeur ajoutée technologie domotique et connective et le renforcement de la relation client et du service après-vente.

Notre défi est de capitaliser sur nos atouts, saisir ces opportunités et octroyer à Electrostar les fonds propres qui lui permettront de réaliser ses grandes ambitions. Le succès de nos marques et la réussite de notre stratégie technologique et marketing doivent se traduire en dividendes plus rémunérateurs.

La confiance de nos actionnaires donnera un signal fort aux équipes et au management pour mériter davantage la satisfaction du client, atteindre les objectifs et contribuer substantiellement à la formation des bénéfices.

Fathi Hachicha



EVOLUTION

PRESENTATION

D'ELECTROSTAR

Créée en 1993, Electrostar SA est une société industrielle tunisienne dont le capital social s'élève à hauteur de 12.250.000 DT partagé entre le groupe Hachicha et le grand public qui en détiennent respectivement 50,08% et 49,92%.

Elle représente aujourd'hui en Tunisie 4 marques de renommée internationale (LG, ARISTON, MIDEA et TCL) avec un large éventail de 282 produits répartis entre réfrigérateurs, machines à laver, climatiseurs, téléviseurs et produits de cuisson.

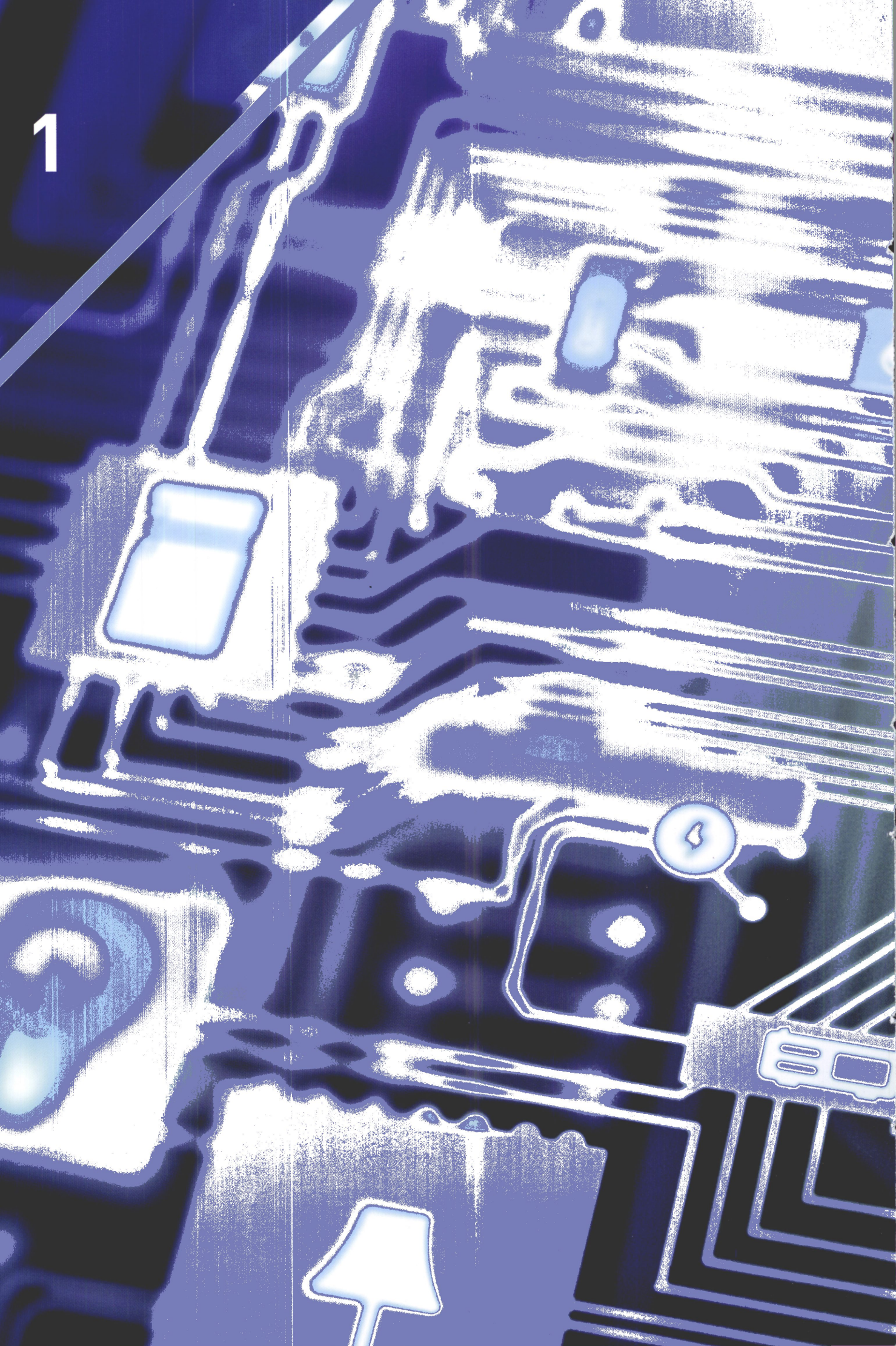
Avec un total d'employés de 397 personnes dont 52 cadres, 64 agents de maîtrise et 281 agents d'exécution, l'entreprise atteint un taux d'encadrement de 29%. Un capital ressources humaines précieux qu'Electrostar tente toujours de préserver et de renforcer en améliorant les aptitudes et les qualifications afin d'avoir des équipes jeunes, compétentes et motivées qui prennent goût au challenge et qui s'accomplissent dans la réalisation des objectifs fixés.

Quant à son cœur de métier, il est tout aussi bien industriel que commercial et marketing. L'intervention de la société va en effet de l'assemblage des pièces à la mise en place de stratégies novatrices en passant par la sélection et la distribution des différentes gammes de marques et de produits.

Dotée d'une ferme ambition et d'une grande volonté de réussir, Electrostar a pour vision d'offrir un électroménager performant qui rend la vie plus confortable et plus agréable tout en méritant la confiance et la fidélité du consommateur et le respect du partenaire.

Pour accomplir cette vision, l'entreprise érige la relation-client au centre de ses préoccupations, conjuguant tous les efforts pour mettre à la disposition de sa clientèle le bon produit avec la meilleure qualité et aux prix les plus compétitifs.

Cette relation privilégiée est d'autant plus renforcée par le service-après-vente mis en place par la société et qui opère à différents niveaux. L'installation, la garantie des produits, l'intervention rapide et efficace de techniciens formés et qualifiés, le call-center et le centre de SAV qui couvre tout le territoire tunisien sont autant d'atouts dont dispose Electrostar pour mieux servir, entretenir et rendre pérenne cette relation unique avec son client.





DOMOTIQUE

CHAPITRE 1
ACTIVITES & RESULTATS 2016

CONNECTION
ANALYSIS
DATA
SEARCHING
VERIFICATION
CODING
SENDING

DEVELOPPEMENT

ACTIVITES

2016

L'innovation est le sens même de l'électroménager.

Après une année 2015 marquée par une politique de différenciation par la technologie, Electrostar a maintenu la même stratégie pour une deuxième année consécutive ; cette stratégie n'étant point aléatoire mais bien le reflet des efforts consentis par l'entreprise pour déchiffrer les données qui permettent d'appréhender les tendances du marché, de savoir quels sont les produits qui suscitent l'engouement du consommateur et quels sont ceux, au contraire, qui le déçoivent.

Ainsi, l'économie d'énergie, le respect de l'environnement, la gestion de l'eau, le gain du temps et de l'argent étant au cœur des préoccupations de l'acheteur, Electrostar a misé cette année sur des produits qui rivalisent d'innovations toutes plus révolutionnaires les unes que les autres afin de répondre à ces critères privilégiés du consommateur et de lui offrir des appareils toujours plus intelligents et performants, qui s'adaptent aux usages et aux espaces en adoptant une plus grande flexibilité et en améliorant le confort d'utilisation.

Un réfrigérateur avec distributeur automatique de glaçons, un lave-linge à deux tambours, un téléviseur intelligent et bientôt interconnecté...les nouveautés n'ont certes pas manqué chez Electrostar sur l'année !

MIDEA

LES REFRIGERATEURS SIDE BY SIDE

MIDEA

HC-689WE-S

Un réfrigérateur side by side,
No Frost, 590 Litres, silver et avec
distributeur automatique de glaçons

Après les climatiseurs, Electrostar élargit sa gamme de produits Midea pour commercialiser en 2016 les réfrigérateurs Side by Side de la célèbre marque chinoise.

Ce réfrigérateur, avec son design moderne et son élégant look silver, allie esthétique au meilleur de la technologie.

En effet, en plus de la technologie No Frost, ce produit offre des conditions de conservation optimales grâce à son bac à température variable qui garantit une plus longue conservation de la fraîcheur, du goût, ainsi que de la texture des aliments.

De plus, ce nouveau réfrigérateur propose une solution de rangement complète avec ses étagères réglables qui permettent un stockage et un accès facile aux produits.

Enfin, avec son distributeur automatique de glaçons, le Side by Side de Midea offre toutes sortes de fonctionnalités supplémentaires qui sont autant d'atouts qui rajoutent à la praticité et à l'aisance d'utilisation du réfrigérateur.



LG : NOUVEAU PRODUIT ET NOUVELLE TECHNOLOGIE



LA MACHINE A LAVER TWIN WASH

Les machines à laver ont encore eu le vent en poupe cette année. Un intérêt qui augmente sous l'effet d'une amélioration constante des technologies pour ce produit phare des appareils ménagers.

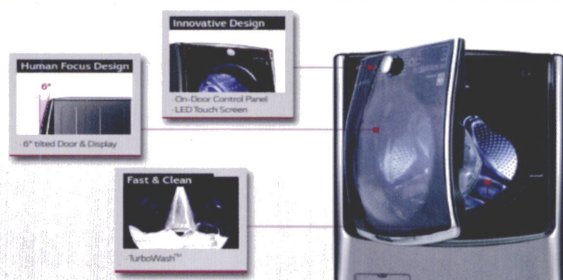
Le dernier né de la marque sud coréenne LG est le lave-linge Twin Wash : une solution de lavage innovante qui consiste en un système ingénieux visant l'efficacité puisqu'il permet de laver plus de linge en moins de temps et de manière simultanée.

Equipé d'un tambour principal en haut, le Twin Wash a pour particularité d'intégrer une mini laveuse supplémentaire de plus petite capacité en bas de la machine pour les vêtements délicats ou nécessitant un mode de lavage spécifique.

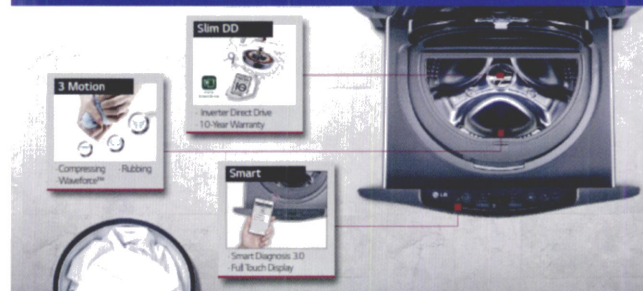
De ce fait, cette nouvelle machine garantit un nettoyage en profondeur, réalise des performances incroyables et possède une large gamme de fonctionnalités puisque les deux laveuses peuvent être programmées pour exécuter des cycles de lavages différents.

Et outre son aspect pratique, ce système permet une économie d'énergie et d'eau sur les petites lessives. Autant dire qu'il s'agit d'une réelle révolution en matière de lavage !

MAIN WASHER



MINI WASHER



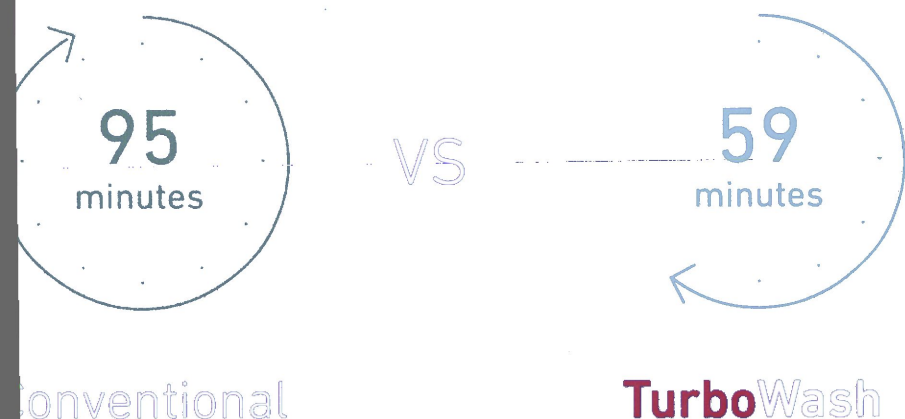
LG : NOUVEAU PRODUIT ET NOUVELLE TECHNOLOGIE

LA NOUVELLE TECHNOLOGIE TURBO WASH

La nouvelle technologie Turbo Wash est une technique de lavage et de rinçage par pulvérisation qui, associée à une rotation plus rapide du tambour, permet d'assurer un lavage rapide et efficace du linge.

Tout en maintenant des performances de lavage et de rinçage constantes, cette innovation permet d'obtenir une propreté impeccable tout en étant économique et écologique.

En effet, les nouvelles machines à laver LG dotées de la technologie Turbo Wash effectuent en moyenne 15% d'économie d'énergie et 40% d'économie d'eau, en plus du gain de temps considérable (36 minutes d'économie par rapport à un lavage normal).





+15%
d'économie
d'énergie

+40%
d'économie
d'eau

+36min
d'économie
de temps

TCL : VERS UN FUTUR PLUS INTELLIGENT ET INTERCONNECTE



TCL EN BREF...

TCL est l'une des plus grandes entreprises de biens de consommation électronique en Chine.

Nommée une des 10 meilleures marques chinoises, elle est tout aussi bien considérée comme l'une des 10 meilleures marques mondiales de l'électronique grand public et fait partie des 3 plus grands fabricants de téléviseurs au monde.

Ces dernières années, la marque chinoise a concentré tous ses efforts pour développer les Smart TV, afin de faire vivre aux utilisateurs une expérience de divertissement unique et exceptionnelle.

Et dans cette perpétuelle quête de l'innovation, deux nouvelles séries de téléviseurs ont vu le jour en 2016 : il s'agit du C70 ainsi que du X2.

LE X2 : UNE TECHNOLOGIE D'AFFICHAGE "QUANTUM DOT" A LA POINTE

Le X2, dernier né de la série X de TCL, arbore un design sophistiqué et ultra fin avec ses 7,9 mm d'épaisseur et ses bordures d'écran presque imperceptibles de 5 mm, ce qui lui confère l'avantage de s'intégrer partout, dans tous les espaces.

Doté de la technologie "Quantum Dot" qui consiste en de minuscules particules permettant d'exprimer une quantité infinie de nuances de couleurs pour une image plus réaliste et plus précise que jamais, ce nouveau téléviseur offre une qualité d'image exceptionnelle avec une gamme de couleurs 52% plus large que les téléviseurs LED standards.

De plus, avec sa barre de son intégrée signée JBL by Harman, il offre une meilleure et une plus grande expérience sonore.

Equipé enfin de la toute dernière version Android TV 6.0.1, le X2 permet d'optimiser l'utilisation des fonctions Smart TV tels que le T-Cast Dual, le Google Cast, le Voice Search et bien d'autres encore...

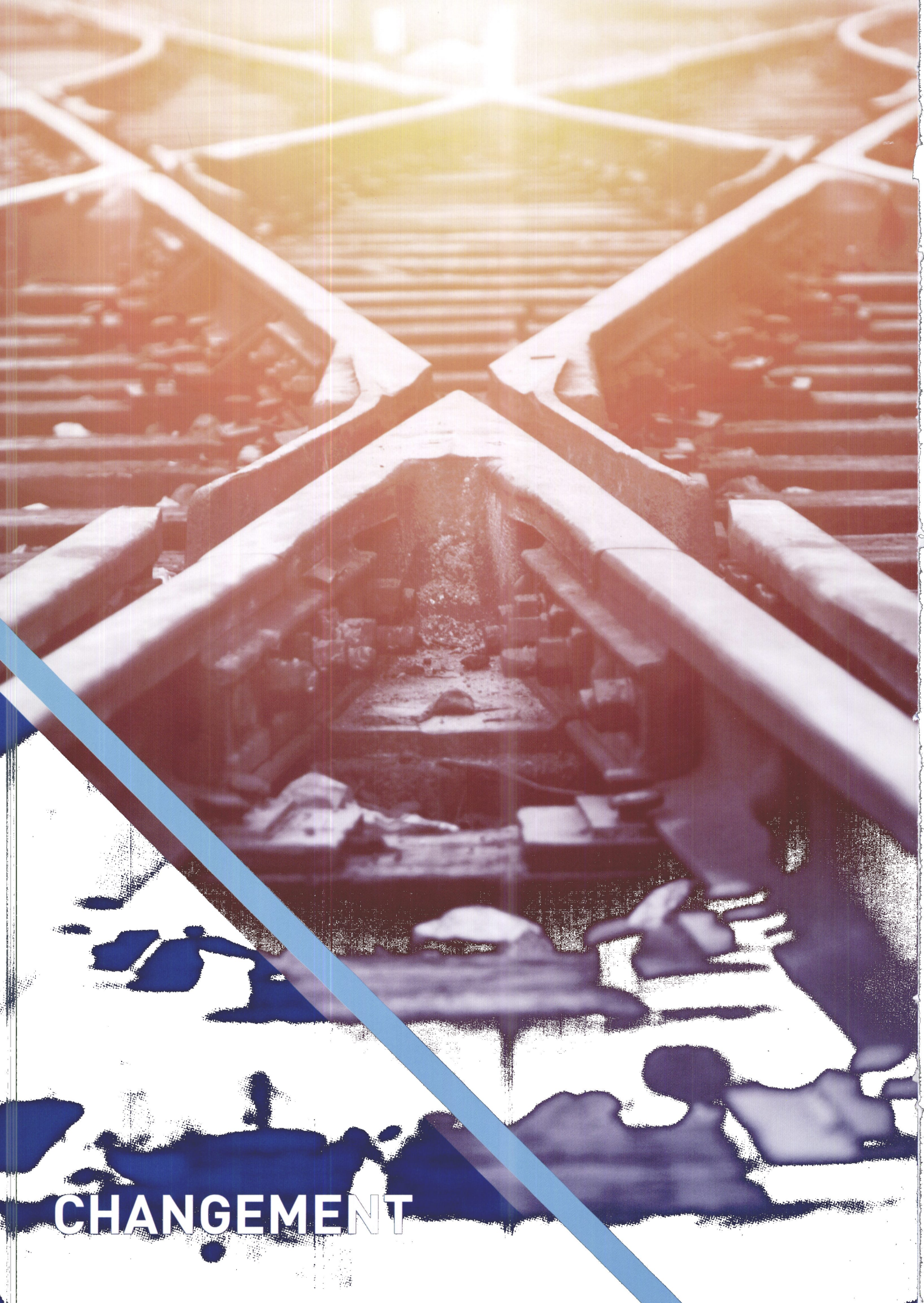


TCL : VERS UN FUTUR INTELLIGENT ET INTERCONNECTE

TCL est résolument décidée à investir dans les technologies futures. Comme en témoignent ses dernières innovations ainsi que son engagement dans la recherche et le développement, la marque souligne sa volonté de créer un futur plus intelligent et plus connecté aux utilisateurs du monde entier et cela en intégrant l'intelligence artificielle à l'expérience de divertissement.

En effet, Alxperience, le concept d'intelligence artificielle de TCL qui est basé sur le "neuro-réseau", permettra bientôt aux téléviseurs de comprendre, d'interagir et de planifier





CHANGEMENT

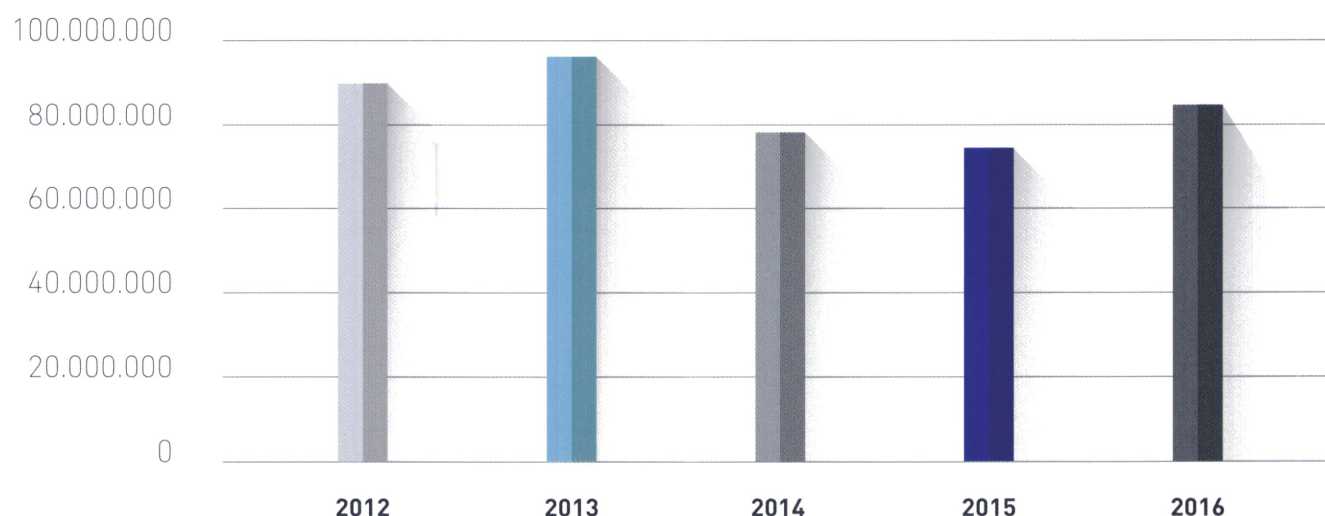
RESULTATS

2016

CHIFFRE D'AFFAIRES

Durant l'année 2016, la société Electrostar a réalisé un chiffre d'affaires de 84.081.582 DT contre 75.350.176 DT durant l'année 2015, soit une hausse de 12%.

Evolution du chiffre d'affaires au cours des 5 dernières années 2012 - 2016 (exprimés en dinars)



LES CHARGES DE PERSONNEL

Les frais du personnel (y compris personnel extérieur à l'entreprise) sont passés de 5.836.305 DT en 2015 à 6.045.904 DT en 2016, soit une hausse de 4%.

Cette augmentation s'explique essentiellement par l'augmentation légale.

LES CHARGES FINANCIERES

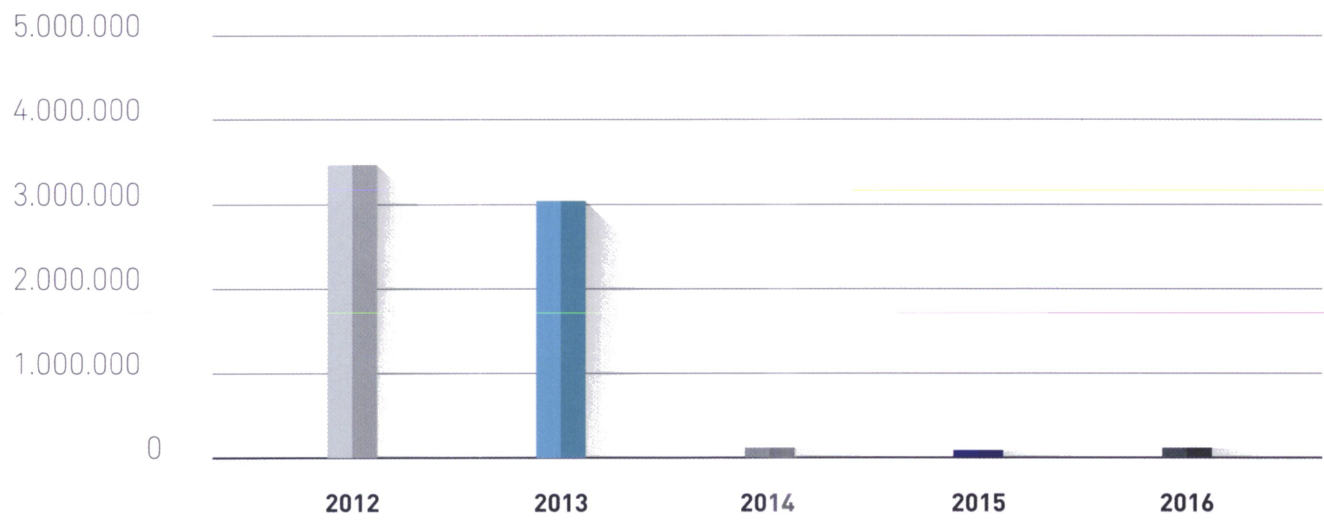
Ce poste demeure encore à un niveau élevé en 2016. Il s'élève à 12.854.344 DT, soit 15,3% du chiffre d'affaires.

Cela est dû principalement à l'actualisation des dettes en devises dégageant une perte de change de 5.018.677 DT ainsi qu'au coût du stock non écoulé.

LE RESULTAT NET

Malgré la hausse des charges financières, le résultat net s'est maintenu à un niveau quasiment stable en comparaison avec l'année dernière et ce, grâce à l'augmentation du chiffre d'affaires.

Evolution du résultat au cours des 5 dernières années 2012 - 2016 (exprimés en dinars)



ETAT DE RESULTAT

L'état de résultat relatif à l'exercice 2016 peut être synthétisé comme suit :

DESIGNATION	(%)*	31/12/2015	(%)*	31/12/2016	Ev. en %
Chiffre d'affaires	100,00%	75 350 176	100,00%	84 081 582	12%
Achats consommés	70,68%	53 255 953	69,76%	58 653 259	10%
Marge brute	29,32%	22 094 223	30,24%	25 428 323	15%
Charges personnel y compris personnel extérieur à l'entreprise	7,75%	5 836 305	7,19%	6 045 904	4%
Dotations aux comptes d'amortissements et de provisions	2,33%	1 755 595	3,08%	2 587 230	47%
Autres charges d'exploitation	7,25%	5 463 321	4,49%	3 772 377	-31%
Résultat d'exploitation	12,00%	9 039 001	15,49%	13 022 811	44%

Charges financières nettes	11,60%	8 744 155	15,29%	12 854 344	47%
Pertes ordinaires nettes	-0,05%	-35 912	-0,24%	-197 820	451%
Impôt sur le résultat	0,24%	183 520	0,24%	202 413	10%
Résultat net	0,20%	147 238	0,19%	163 874	11%

* % par rapport au chiffre d'affaires

AFFECTATION DES RESULTATS

DISPOSITIONS RELATIVES A L'AFFECTATION DES RESULTATS

L'article 43 des statuts de la société définit les règles d'affectation des résultats et la répartition des bénéfices.

Le bénéfice distribuable est constitué du résultat comptable net majoré ou minoré des résultats reportés des exercices antérieurs, et ce, après déduction de ce qui suit :

- 5% au moins pour la constitution de fonds de réserves légales. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque ce fonds de réserves légales a atteint une somme égale à un dixième du capital social ;
- les réserves prévues par des textes législatifs ;
- Les réserves statutaires.

Sur l'excédent disponible, l'assemblée générale ordinaire peut, sur proposition du conseil d'administration, prélever toutes sommes qu'elle juge convenable, soit pour être portées à un ou plusieurs fonds de réserves généraux ou spéciaux dont elle règle l'affectation ou l'emploi, soit pour être reportées à nouveau sur l'exercice.

AFFECTATION DES RESULTATS

L'exercice clos au 31 décembre 2016 fait ressortir un résultat bénéficiaire s'élevant à 163 874 DT que nous proposons d'affecter en résultats reportés.

TABLEAU D'EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES

DESIGNATION	CAPITAL SOCIAL	RESERVE LEGALE	PRIME D'EMISSION	RESULTATS REPORTES	RESERVE SPECIALE DE REEVALUATION	RESULTAT DE L'EXERCICE	TOTAL
Capitaux propres au 31/12/2014 avant affectation du résultat	12 250 000	890 190	8 720 224	-11 132 495	11 125 744	159 353	22 013 014
Affectation du résultat AGO du 30/06/2015							
* Résultats reportés				159 353		-159 353	0
Capitaux propres au 31/12/2015 avant affectation du résultat	12 250 000	890 190	8 720 224	-10 973 142	11 125 744	147 239	22 160 253

DESIGNATION	CAPITAL SOCIAL	RESERVE LEGALE	PRIME D'EMISSION	RESULTATS REPORTES	RESERVE SPECIALE DE REEVALUATION	RESULTAT DE L'EXERCICE	TOTAL
Affectation du résultat AGO du 26/08/2016							
Résultats reportés				147 239		-147 239	0
Capitaux propres au 31/12/2016 avant affectation du résultat	12 250 000	890 190	8 720 224	-10 825 903	11 125 744	163 874	22 324 128
Affectation du résultat AGO du 31/08/2017							
Résultats reportés				163 874		-163 874	0
* Capitaux propres au 31/12/2016 après affectation du résultat	12 250 000	890 190	8 720 224	-10 662 029	11 125 744	0	22 324 128

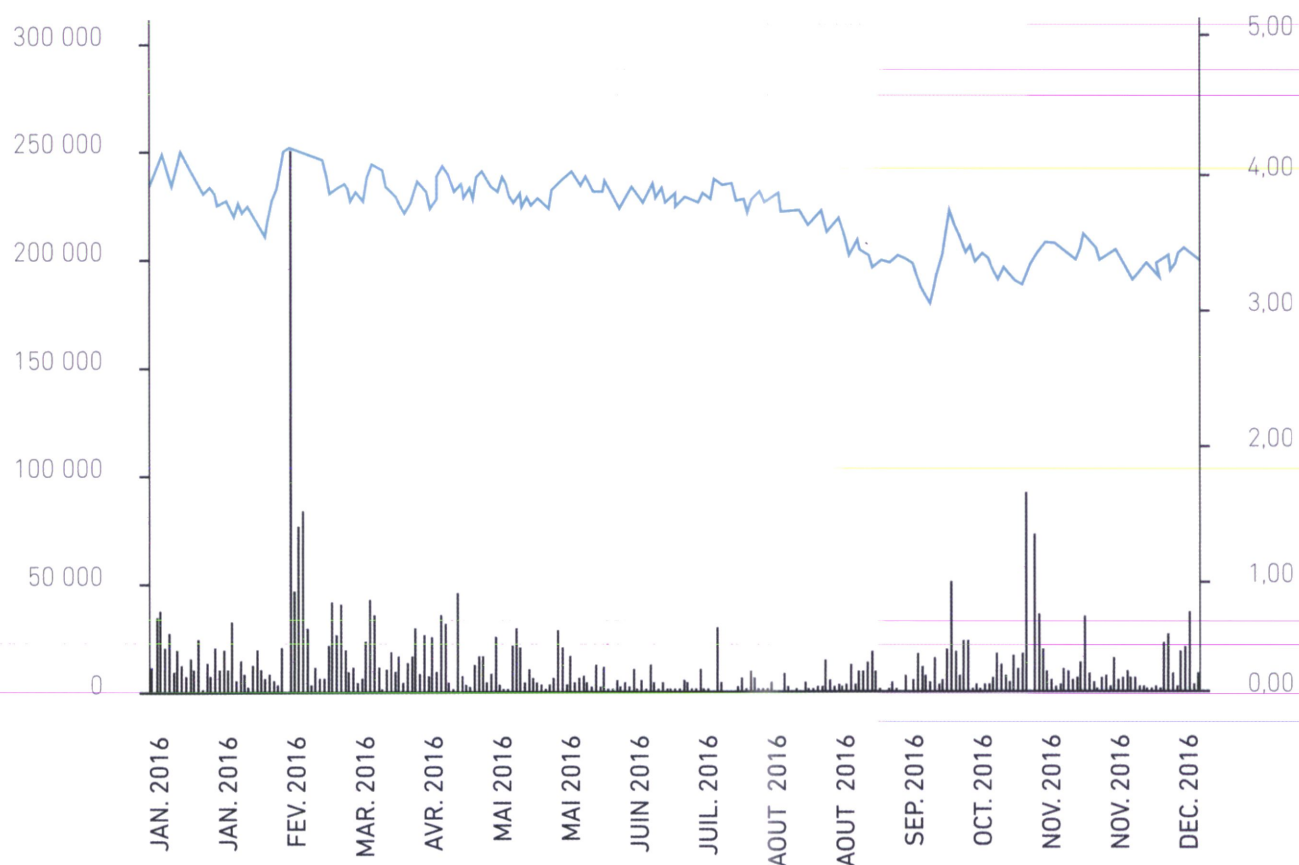
* Sous réserve de l'approbation de l'assemblée générale ordinaire du 31/08/2017

EVOLUTION DU COURS

ELECTROSTAR

VOLUME EN DT

COURS



LA PHYSIONOMIE BOURSIERE D'ELECTROSTAR

LIBELLE	VALEUR	LIBELLE	VALEUR
Cours au 31/12/2015	3,8	Cours au 31/12/2016	3,13
+Haut (24/02/2016)	4,37	+Bas (29/09/2016)	2,7
Titres admis	2 450	Titres traités sur la période	786 511
Capitaux traités en 2016 (en mD)	2 792	Volume moyen journalier (en mD)	11,1

Le titre Electrostar a subi une dépréciation de 18% de sa valeur en 2016.

Le titre a oscillé entre 3 et 4 dinars, avec un pic enregistré en fin février à 4D370 et un plus bas enregistré le 29 septembre 2016 à 2D700.

Les capitaux échangés ont accusé un repli de 85 % par rapport à l'année 2015, avec un volume journalier de 11 mille dinars et un total volume de 2,8 MD sur l'année 2016.



INNOVATION

PERSPECTIVES

D'AVENIR

Le secteur de l'électroménager est en pleine mutation. A l'échelle nationale, cette dynamique s'exerce dans un contexte d'assainissement et de flexibilité douanière ; sur le plan international, le marché est porté par des produits innovants à forte valeur ajoutée.

En reflet à tous ces changements prépondérants qui laissent entrevoir de bonnes perspectives quant à l'avenir proche de l'électroménager, Electrostar compte bien s'affirmer sur le marché en adoptant de nouvelles orientations basées essentiellement sur trois axes stratégiques de différenciation.

Tout d'abord, l'entreprise vise à se distinguer en proposant un produit de qualité, à un prix compétitif, mais aussi et surtout avec une bonne garantie. En effet, Electrostar qui a toujours veillé à assurer un service après-vente rapide, sûr et efficace compte désormais élargir son réseau d'agents agréés sur tout le territoire tunisien.

Mais si le prix est déterminant lors de l'acte d'achat, l'innovation et les performances constituent un deuxième registre de critères importants pour le consommateur. C'est bien pour cela qu'Electrostar mise sur la commercialisation de produits toujours plus innovants, plus intelligents et connectés. Dans ce contexte, il est à noter que la société est en marche vers la domotique et compte lancer le concept "Home Domotech", qui concernera en premier lieu les Smart TV (principalement ceux opérants avec la plateforme Android), mais aussi les climatiseurs connectés, accessibles et contrôlables à distance via le Smartphone.

Enfin, Electrostar compte, à travers l'une de ses filiales, investir dans le développement du réseau de distribution via le lancement de la chaîne "Digital Home". Cette nouvelle chaîne sera spécialisée dans la distribution avec une charte prédéfinie et elle véhiculera les mêmes valeurs de l'entreprise (notamment la satisfaction client, la confiance, le sérieux, ...).





CONNECTIVITE

CHAPITRE 2 ACTIONNARIAT & GOUVERNANCE

L'ACTIONNARIAT D'ELECTROSTAR

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A LA REPARTITION DU CAPITAL ET DES DROITS DE VOTE

Structure du capital :

La structure du capital de la société au 31 décembre 2016 se présente comme suit :

ACTIONNAIRES	NOMBRE D' ACTIONS	PARTS EN %
FH SERVICES	630 000	25,71%
LA FINANCIERE WIDED SICAF	350 000	14,29%
FATHI HACHICHA	246 995	10,08%
PUBLIC	1 223 005	49,92%
TOTAL	2 450 000	100%

Répartition des droits de vote :

Les 2 450 000 actions représentant le capital social de la société comportent 2 450 000 droits de vote.

Conformément aux dispositions de l'article 35 des statuts, chaque membre de la société a autant de voix qu'il ne possède et ne représente d'actions, sans limites.

INFORMATIONS SUR LES CONDITIONS D'ACCES AUX ASSEMBLEES

En application aux dispositions de l'article 32 des statuts, les assemblées générales se composent de tous les actionnaires quelque soit le nombre de leurs actions et dont les titres sont libérés des versements exigibles.

Pour la représentation aux assemblées générales, l'article 26 des statuts prévoit que nul ne peut représenter un actionnaire à l'assemblée s'il n'est lui-même membre de cette assemblée, sauf dans le cas des assemblées constitutives où le mandataire peut être un non-actionnaire. Les personnes morales seront légalement représentées par tout mandataire en possession d'un pouvoir spécial sous réserve d'être permanent.

Toutefois, le même article prévoit que sont valablement représentés :

- les femmes mariées par leurs maris s'ils ont l'administration des biens de ces dernières ;
- les mineurs ou interdits par leurs tuteurs ;
- le tout sans qu'il soit nécessaire que le mari ou le tuteur soit personnellement actionnaire ;
- le nu-propriétaire est valablement représenté par l'usufruitier.

Le droit de vote appartient à ce dernier pour toutes les assemblées ordinaires ou extraordinaires.

Conformément aux dispositions de l'article 27 des statuts, le droit de participation aux assemblées est régi par les règles statutaires suivantes :

- pour avoir le droit d'assister ou de se faire représenter à l'assemblée générale, les propriétaires d'actions nominatives ou de certificats nominatifs de dépôts doivent être inscrits sur les registres de la société au moins cinq jours avant la date fixée pour la réunion ;
- le conseil d'administration a toujours la faculté de réduire ou d'éliminer ces délais de dépôt et d'inscription ;
- il est tenu à la disposition des actionnaires au siège de la société, quinze jours au moins avant la date prévue pour la tenue de l'assemblée, les documents nécessaires pour leur permettre de se prononcer en connaissance de cause et de donner leurs avis sur la gestion et le fonctionnement de la société.

LA GOUVERNANCE

CHEZ ELECTROSTAR

REGLES APPLICABLES A LA NOMINATION ET AU REMPLACEMENT DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Réunion :

L'article 17 des statuts de la société prévoit que le conseil d'administration se réunit aussi souvent que l'intérêt général de la société l'exige et au moins une fois par an, sur convocation du Président ou encore de la moitié des membres, soit au siège social, soit en tout autre endroit indiqué dans la convocation.

Le fonctionnement du conseil d'administration obéit aux règles statutaires suivantes :

- la présence de la moitié des membres du conseil d'administration est nécessaire et suffisante pour la validité de ses délibérations ;
- tout administrateur peut donner mandat à un autre administrateur pour le représenter à une séance déterminée du conseil et de voter pour lui sur une, plusieurs ou toutes les questions portées à l'ordre du jour de cette séance ;
- le conseil est seul juge de la validité de ce mandat, qui peut revêtir la forme d'une simple lettre ou d'un télégramme. Les pouvoirs sont annexés au procès-verbal de la réunion ;
- un administrateur présent ne peut représenter plus d'un de ses collègues ;
- il y a énonciation des noms des administrateurs présents ou absents dans le procès-verbal de chaque séance ainsi que dans les extraits qui sont délivrés. Ceci étant une justification vis-à-vis des tiers du nombre des administrateurs en exercice et de leur qualité d'administrateurs ;
- les décisions sont prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés. En cas de partage des voix, la voix du président de la séance est prépondérante.

Nomination et remplacement des administrateurs :

L'article 15 des statuts prévoit, en matière de nomination et de remplacement des administrateurs, les règles suivantes :

- la durée maximale de fonction des administrateurs est de trois années calculées par périodes comprises entre deux assemblées générales ordinaires annuelles avec possibilité de renouvellement ;
- les fonctions d'administrateurs prennent fin par :
 - * l'arrivée à terme de la durée de sa désignation ;

- * la survenance d'un événement personnel l'empêchant d'exercer ses fonctions ;
 - * la dissolution, la transformation ou la liquidation de la société ;
 - * la modification de la forme de la société ;
 - * la révocation ;
 - * la démission volontaire.
- les membres du conseil sont révocables à tout moment par décision de l'assemblée générale ordinaire ;
 - la démission d'un membre du conseil d'administration ne doit pas être décidée de mauvaise foi, à contretemps ou pour échapper aux difficultés que connaît la société. Dans ces cas, l'administrateur assume la responsabilité des dommages résultant directement de sa démission ;
 - sous réserve des dispositions de l'article 210 du Code des Sociétés Commerciales, en cas de vacance d'un poste au conseil d'administration suite à un décès, une incapacité physique, une démission ou à la survenance d'une incapacité juridique, le conseil d'administration peut entre deux assemblées générales procéder à des nominations à titre provisoire. La nomination effectuée conformément à l'alinéa précédent est soumise à la ratification de la prochaine assemblée générale ordinaire.

Au cas où l'approbation n'aura pas lieu, les délibérations prises et les actes entrepris par le conseil n'en seront pas moins valables.

Lorsque le nombre des membres du conseil d'administration devient inférieur au minimum légal, les autres membres doivent convoquer immédiatement l'assemblée générale ordinaire en vue du comblement de l'insuffisance du nombre des membres. Lorsque le conseil d'administration omet de procéder à la nomination requise ou de convoquer l'assemblée générale, tout actionnaire ou le Commissaire aux Comptes peuvent demander au juge des référés la désignation d'un mandataire chargé de convoquer l'assemblée générale en vue de procéder aux nominations nécessaires ou de ratifier les nominations susmentionnées objet de l'alinéa 5 du présent article.

Composition :

Le conseil d'administration de la société Electrostar est composé, au 31 décembre 2016, de 8 membres :

ADMINISTRATEURS	REPRESENTES PAR	QUALITE	MANDAT
Mr. Fathi Hachicha	Lui-même	Président	2015 - 2017
Société Inoplast	Mr. Sami Hachicha	Administrateur	2015 - 2017
Sté. de Commerce International Méditerranéenne	Mr. Adnen Hmida	Administrateur	2015 - 2017
Société Meunière Tunisienne	Mr. Souhail Hachicha	Administrateur	2015 - 2017
Société Les Industries Alimentaires Randa	Mr. Souhail Hachicha	Administrateur	2015 - 2017
Société Wided Services	Mr. Sami Mhiri	Administrateur	2015 - 2017
Mr. Anis Fourati	Lui-même	Administrateur	2016
Mr. Adel Manaa	Lui-même	Administrateur	2016

LE RÔLE DE CHAQUE ORGANE D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION

Organe d'administration :

Conformément aux dispositions de l'article 19, le conseil d'administration a les pouvoirs les plus étendus pour gérer la société, accomplir toutes les opérations relatives à son objet et la représenter vis-à-vis des tiers. Le conseil d'administration ne peut empiéter sur les pouvoirs réservés par la loi aux assemblées générale des actionnaires :

Il a les pouvoirs suivants qui sont énonciatifs et non limitatifs :

- il passe tout contrat concernant la société et décide tout achat, vente, location, échange, apports et aliénation de valeur de la société ;
- il nomme et révoque tout agent et employé, fixe leurs traitements, remises, salaires, gratifications et participations, ainsi que toutes les autres conditions de leur entrée en service ou de leur départ de la société ;
- il reçoit les sommes dues à la société et donne tout reçu, quittance ou décharge ;
- il contracte tout emprunt ferme ou par voie d'ouverture de crédit, avec ou sans hypothèque ou nantissement sur les biens sociaux ; sauf en ce qui concerne les émissions d'obligations qui doivent être autorisées par l'assemblée générale ordinaire ;
- il autorise et suit toutes les actions judiciaires devant toutes les juridictions que ce soit en tant que demandeur ou défendeur ;
- il détermine l'emploi des fonds disponibles et le placement des réserves et assure la gestion et la mise en valeur des participations de la société. Il autorise tout compromis, action, désistement et main levée d'inscription, de saisie ou d'opposition avant ou après paiement.

Organe de direction :

Rôle :

Conformément aux dispositions de l'article 16 des statuts, la présidence du conseil d'administration de la société Electrostar est assurée par un Président Directeur Général nommé parmi ses membres et qui doit être une personne physique et un actionnaire et, s'il juge utile, un Directeur Général Adjoint. Le Président du conseil d'administration assure, sous sa responsabilité, la direction de la société et représente la société dans ses rapports avec les tiers. Le Directeur Général Adjoint assiste le Président du conseil. Il est révocable à tout moment.

Composition :

- Mr. Fathi Hachicha assure la fonction de Président Directeur Général de la société Electrostar par décision du conseil d'administration du 26 juillet 2014 ;
- Mr. Mohamed Lassaad Chaari assure la fonction de Directeur Général Adjoint de la société Electrostar par décision du conseil d'administration du 26 juillet 2014.

Comité permanent d'audit interne :

Ce comité a été institué par le conseil d'administration lors de sa réunion du 01 juin 2015 et se compose de trois membres.

Composition :

- Mr. Adel Ben Youchaa ;
- Mr. Iyadh Haboubi ;
- Mr. Sami Mhiri.

Rôle :

Le comité permanent d'audit veille au respect, par la société, de la mise en place de système de contrôle interne performant de nature à promouvoir l'efficacité, l'efficacité, la protection des actifs de la société, la fiabilité de l'information financière et le respect des dispositions légales et réglementaires.

Il assure le suivi des travaux des organes de contrôle de la société. Il propose la nomination du ou des commissaires aux comptes et agréé la désignation des auditeurs internes.

Commissaires aux Comptes :

Les deux commissaires aux comptes de la société Electrostar ont été nommés par l'assemblée générale ordinaire du 30 juin 2015 pour une période de trois ans, expirant à l'issue de l'assemblée générale ordinaire, statuant sur les comptes de l'exercice 2017.

Ces deux commissaires aux comptes sont :

- La société Bedoui Business & Consulting (BBC) représentée par Mme. Basma Bedoui ;
- La société Management & Audit Services représentée par Mr. Mehdi Masmoudi.

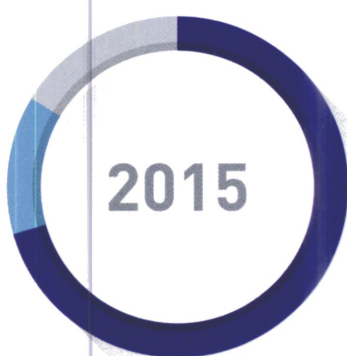
LES RESSOURCES HUMAINES D'ELECTROSTAR

Le management d'Electrostar accorde une grande importance à la dimension humaine au sein de l'entreprise. Le mérite, la compétence et le dévouement sont privilégiés et récompensés à travers une très forte culture d'entreprise fondée sur la motivation et la formation.

REPARTITION DE L'EFFECTIF PAR CATEGORIE

ANNEE	2014	2015	2016
Cadre	55	56	52
Exécution	205	264	281
Maîtrise	58	62	64
TOTAL	318	382	397

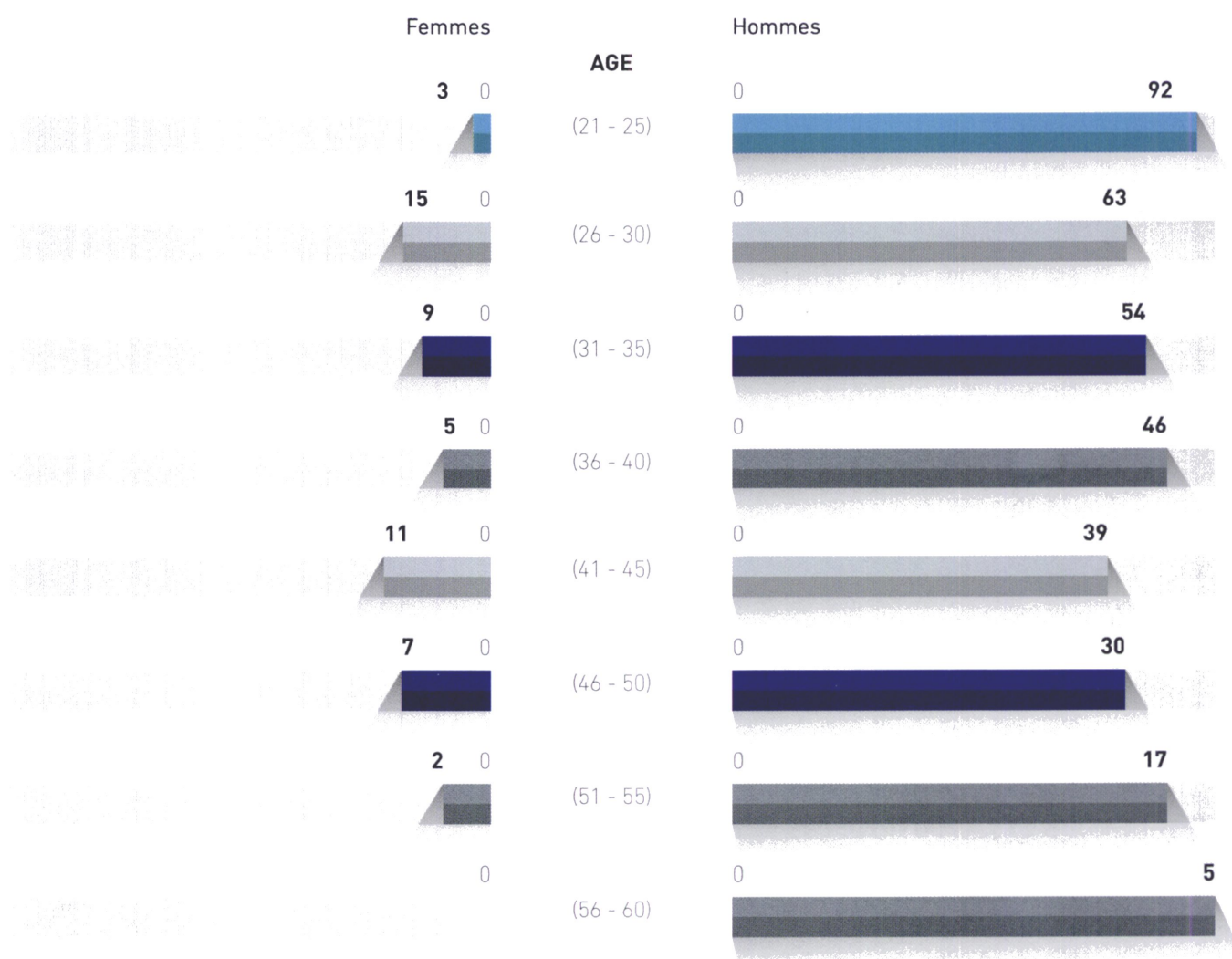
L'effectif total de la société Electrostar s'élève fin 2016 à 397 personnes dont 116 cadres et agents de maîtrise justifiant d'un niveau de formation supérieure. Le taux d'encadrement représente ainsi 29%.



REPARTITION DE L'EFFECTIF PAR AFFECTATION

La répartition par affectation laisse apparaître une prépondérance de la direction technique (63,48%), suivie par la direction commerciale et marketing (20,15%), puis la direction générale (10,33%) et enfin la direction administrative et financière (6,05%).

PYRAMIDE DES AGES



ELEMENTS SUR LE CONTRÔLE INTERNE

Le dispositif de contrôle interne au sein de la société Electrostar est axé sur plusieurs niveaux de contrôle indépendants mais complémentaires. Il s'agit en fait d'un ensemble de processus, méthodes et mesures de sécurité et de contrôle inter-liés qui ont pour objectif de promouvoir l'efficacité et l'efficacités, de protéger les actifs, de garantir la fiabilité de l'information financière et d'assurer la conformité aux dispositions légales et réglementaires.

Les contrôles internes mis en œuvre par la direction, la hiérarchie et le personnel de l'entreprise sont destinés à fournir une assurance raisonnable quant à la réalisation des objectifs ci-dessus énoncés.

Ces contrôles internes comportent l'environnement de contrôle, l'évaluation et la maîtrise des risques, les activités de contrôle, l'information et la communication et le pilotage.

ENVIRONNEMENT DE CONTRÔLE

D'une façon générale, l'environnement de contrôle, c'est à dire le niveau de sensibilisation du personnel au besoin de contrôle, est sain.

Les facteurs ayant un impact sur cet environnement, notamment l'intégrité, l'éthique et la compétence du personnel, la philosophie et le style de management des dirigeants, la politique de délégation des responsabilités, d'organisation et de formation du personnel et enfin l'intérêt manifesté par les organes d'administration et leurs capacités à définir les objectifs, sont en fait bien enracinés dans la culture de la société Electrostar.

L'EVALUATION ET LA MAÎTRISE DES RISQUES

Des objectifs compatibles et cohérents en matière d'évaluation des risques externes et internes sont bien définis au sein de la société Electrostar. Des processus d'identification et d'analyse des facteurs susceptibles d'affecter la réalisation de ces objectifs sont mis en place et continuellement revus par la direction. Un comité d'évaluation des risques est créé au sein de la direction. Il analyse en permanence l'évolution de l'environnement micro et macro-économique, du contexte réglementaire et des conditions d'exploitation. Ce comité se réunit périodiquement et/ou sur convocation ad-hoc et ce, selon les urgences des situations.

ACTIVITES DE CONTRÔLE

Les activités de contrôle se définissent comme étant l'application des normes et procédures qui contribuent à garantir la mise en œuvre des orientations émanant du management. Ces opérations permettent de s'assurer

que les mesures nécessaires sont prises en vue de maîtriser les risques susceptibles d'affecter la réalisation des objectifs de l'entreprise.

Les activités de contrôle sont menées à tous les niveaux hiérarchiques et fonctionnels de la structure et comprennent des actions aussi variées telles que : approuver et autoriser, vérifier et rapprocher, apprécier les performances opérationnelles, la protection des actifs ou la séparation des fonctions.

Les activités de contrôle sont au sein de la société Electrostar de deux niveaux :

Le contrôle permanent :

Bien que l'essentiel de ces contrôles soit conçu, analysé et mis en place lors de l'intégration du système informatique de la société, des contrôles supplémentaires pouvant être assimilés à des contrôles internes permanents sont fréquemment proposés et exécutés par le comité d'audit interne.

Le contrôle périodique :

Le service audit interne procède à des activités de contrôle périodiques ainsi qu'à des contrôles inopinés.

Ce service assure des contrôles internes périodiques et exécute les contrôles proposés par le comité d'audit. Il rend compte de ces travaux au comité d'audit interne.

L'INFORMATION ET LA COMMUNICATION

Le système d'information mis en place est conçu de façon à produire une information financière pertinente, recueillie et diffusée sous une forme et dans des délais qui permettent à chacun d'assumer ses responsabilités.

Ce système permet de produire des données opérationnelles, financières ou encore liées au respect des obligations légales et réglementaires, qui permettent de gérer et de contrôler l'activité. Tout le système d'information fonctionne autour d'un progiciel de gestion intégré parmi les plus connus sur le plan international, à savoir "Oracle Applications".

En plus des modules traités et confectionnés sur les données produites par la société Electrostar, le système d'information intègre des composants et des logiciels de gestion de relation client (CRM) permettant de gérer et de suivre la communication externe avec les clients.

PILOTAGE

Les systèmes de contrôle interne sont eux-mêmes contrôlés et évalués périodiquement. Le suivi permanent s'inscrit dans le cadre des activités courantes et comprend des contrôles réguliers effectués par le management et le personnel d'encadrement, ainsi que d'autres techniques appliquées par le personnel à l'occasion de ses travaux. Le comité d'audit se charge de ce contrôle permanent.

LES FACTEURS DE RISQUE

RISQUES DE NON-PAIEMENT CLIENT ET MODE DE COUVERTURE

Electrostar a opté depuis 2002 pour une politique rigoureuse de prévention des impayés. Considérant l'impact que peut avoir le phénomène des impayés – vu son ampleur dans le contexte tunisien – sur le développement sain de l'entreprise, la direction générale a décidé d'affronter le problème en concentrant ses efforts sur deux axes :

La prévention :

Electrostar a opté pour une sélection rigoureuse de ses partenaires en effectuant systématiquement une recherche sérieuse d'informations commerciales (statut fiscal, patente, copie de RC et des statuts pour les sociétés) et une enquête sur leur réputation dans leur milieu ; doublée d'une demande d'information auprès des institutions financières d'incidents de paiement, d'un surendettement, du niveau de chiffre d'affaires, ...). Toute candidature ne remplissant pas des critères prédéfinis est systématiquement rejetée.

Une fois que la candidature est jugée sérieuse, la société effectue une collecte d'information visant à identifier les actifs du candidat et à vérifier l'existence d'éventuelles sûretés le grevant (nantissement, hypothèques, ...).

Une fois la relation établie, une limite d'encours est fixée pour chaque client en fonction de ses capacités de paiement. La gestion des encours par client se fait systématiquement sur le logiciel de gestion "Oracle Applications".

Ainsi, si le client atteint le plafond de sa limite d'encours fixée initialement, la facturation est systématiquement bloquée. Il en est de même, en cas d'incident de paiement. La facturation ne peut reprendre qu'après règlement des impayés (en cas d'impayés) ou baisse de l'encours (afin de ne pas dépasser la limite fixée).

Il est important de signaler que depuis 2002 et afin d'éviter un taux de concentration élevé par client, Electrostar a diversifié son portefeuille clients. A titre d'exemple, en 2016, la société a compté dans son portefeuille plus de 400 clients répartis sur tout le territoire tunisien.

La mise en place de garanties :

A partir d'un certain chiffre d'affaires ou dès détection de signes avant-coureurs de difficultés, la société prend l'initiative de solliciter le partenaire pour qu'il fournisse des sûretés réelles en garantie.

En cas d'absence de telles sûretés ou d'éventuelle inefficacité de sa mise en œuvre, la société sollicite le partenaire pour qu'il fournisse des cautions solidaires d'autres personnes physiques ou morales.

RISQUES DE CHANGE ET MODE DE COUVERTURE

56% des achats de la société Electrostar sont faits à l'étranger. Compte tenu de l'importance de ces opérations, la société est exposée à un risque de change.

Selon la tendance des cours de devises, un arbitrage se fait pour décider de la couverture euro/dollar et de la part de la couverture à effectuer.

RISQUES LIES A LA CONCURRENCE

En dépit d'un prix plus cher que la concurrence, Electrostar reste leader sur le marché de l'électroménager. En effet, la société jouit d'une très bonne réputation auprès de ses clients et ce pour plusieurs raisons :

- Electrostar est toujours associée à des partenaires de renommée internationale, offrant une large gamme de produits avec une forte performance technologique. Nous pouvons citer notamment LG, ARISTON, MIDEA et TCL ;
- une distribution couvrant l'ensemble du territoire ;
- un service après-vente doté d'une technologie de pointe, qui creuse la différence avec toutes les autres marques, tous secteurs confondus.

RISQUE LIE A LA MAITRISE DE LA TECHNOLOGIE

Avant tout lancement d'une nouvelle technologie, d'un nouveau produit, nos fournisseurs sont dans l'obligation d'envoyer des personnes de compétence pour accompagner ce nouveau produit et assurer la maîtrise de la technologie ou si nécessaire la personne responsable en l'occurrence le directeur technique de la société Electrostar se déplace aux locaux de nos fournisseurs pour la période de formation.

RISQUE LIE A L'ENVIRONNEMENT

Electrostar prend en compte le respect de l'environnement en coordination avec le fournisseur tout au long du cycle de vie de ses produits, depuis les premières phases de recherche jusqu'au traitement du produit en fin de vie, en passant par sa fabrication, son transport et son utilisation par le consommateur.

En matière environnementale, l'un des grands enjeux est de réduire l'empreinte écologique des produits. Nous innovons constamment pour diminuer leur consommation énergétique, les rendre toujours plus recyclables et réparables, et utiliser davantage de matériaux recyclés.

RISQUE DE TAUX D'INTERET

Electrostar affiche un endettement élevé, aussi bien sur le long que sur le court terme. La société se trouve donc confrontée à un risque d'augmentation du taux d'intérêt sur le marché monétaire tunisien (taux d'intérêt indexé sur le TMM).

RISQUE DE CONFLIT SOCIAL

Ce risque concerne essentiellement les employés intérimaires et temporaires. Pour éviter la survenance des conflits sociaux, Electrostar s'efforce d'améliorer, pour tous les employés sans aucune discrimination, leur motivation, leur esprit d'appartenance à la société, leurs conditions de travail ainsi que l'accès aux œuvres sociales.

Dans le respect de la réglementation et du droit aux grèves, l'entreprise ne cesse d'être à l'écoute et de développer la culture de la communication avec les différentes parties afin de toujours trouver des solutions

3





TECHNOLOGIE

CHAPITRE 3 ETATS FINANCIERS DE LA SOCIETE ELECTROSTAR

RAPPORT GENERAL

DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Mes Dames et Messieurs les actionnaires de la société Electrostar SA,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de la société "Electrostar SA " relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2016, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

RAPPORT SUR LES ETATS FINANCIERS

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la société "Electrostar SA", comprenant le bilan arrêté au 31 décembre 2016, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir un total bilan de 131 079 982 DT et un résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 163 875 DT.

Responsabilité de la direction pour les états financiers :

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère des états financiers conformément au Système Comptable des Entreprises, cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne qu'elle juge nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité des commissaires aux comptes :

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation

sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Justification de l'opinion avec réserve :

Suite aux travaux effectués, nous devons vous informer que :

- La société du groupe "L'AFFICHE TUNISIENNE" dont la société "Electrostar SA" détient une participation de 600 000 DT présente une situation nette négative. D'autant plus, cette société filiale présente des difficultés de continuité d'exploitation. Et par conséquent, la société "Electrostar SA" doit constituer une provision d'un montant équivalent à sa participation.

Opinion sur les états financiers :

A notre avis et, compte tenu des remarques précédentes et des diligences que nous avons accomplies, nous estimons que les états financiers mentionnés plus haut sont réguliers et sincères et présentent une image fidèle, pour tous les aspects significatifs, de la situation financière de la société "Electrostar SA" au 31 décembre 2016, des résultats de ses opérations et des flux de sa trésorerie pour l'exercice clos à cette date en conformité avec le système comptable des entreprises.

Paragraphe d'observation :

Nous attirons votre attention sur les éléments suivants :

- Les sociétés du groupe "SOGES" et "HMT" dont la société "Electrostar SA" détient une participation, respectivement, de 8 800 000 DT et 2 529 000 DT présentent une situation nette négative, telle que figure au niveau des états financiers avant audit des dites sociétés. La société "Electrostar SA" retient la valeur d'usage pour l'évaluation de ses participations.
- L'affaire relative au redressement fiscal se rapportant aux exercices 2006 à 2011 et pour un montant de 9 610 623 DT lié à la taxe énergétique, la TVA et les droits de consommation se rattachant à cette taxe demeure en cours. Les jugements du tribunal de 1ère instance rendus le 6 mai 2015 au profit de la société "Electrostar SA" ont fait l'objet d'appels par l'administration fiscale en date du 9 décembre 2015. Ces appels sont reportés pour la date du 17 mai 2017 pour le jugement de 1ère instance N° 6183 et pour la date du 03 mai 2017 pour le jugement de 1ère instance N° 5479. A la date de la signature du présent rapport, le jugement N° 5479 a été reporté pour le 28 juin 2017.
- Le redressement fiscal relatif aux exercices 2012 et 2013 notifié à la société "Electrostar SA" en date du 29 juin 2015 dégage un montant en principal de 9 146 116 DT, dont 8 334 423 DT relatif à la taxe énergétique et la TVA y rattachée. Un arrangement partiel entre la société "Electrostar SA" et l'administration fiscale est en cours. Il est à noter que les principaux éléments de redressement (taxe énergétique et TVA y rattachée) ont déjà fait l'objet d'un jugement du tribunal de première instance en faveur de la société "Electrostar SA" tel que mentionné au premier paragraphe.

- Le poste « Clients et comptes rattachés » totalise un solde brut de 49 805 858 DT au 31 décembre 2016. Ces créances proviennent, pour environ 53%, de la société "SOGES".
- L'assemblée générale extraordinaire de la société "Electrostar SA" s'est réunie en date du 15 avril 2017, suite à la convocation de son conseil d'administration en date du 23 mars 2017, et a décidé d'augmenter le capital en numéraire d'un montant de 12 250 000 DT pour le ramener à 24 500 000 DT.
- La société envisage une deuxième augmentation de capital de 24 500 000 DT, au cours de l'exercice 2017, pour le ramener à 49 500 000 DT.

VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

- Nous avons procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la réglementation en vigueur. Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du Conseil d'Administration.
- En application des dispositions de l'art 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société à la réglementation en vigueur.
- Nous avons procédé à l'examen des procédures de contrôle interne. Les insuffisances relevées ont été consignées dans la lettre de contrôle interne. Nous signalons que, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de loi 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

BEDOUI BUSINESS & CONSULTING
Besma Bedoui

SOCIETE MANAGEMENT & AUDIT SERVICES
Mehdi Masmoudi

BILAN

AU 31/12/2016

Exprimé en dinars

ACTIFS	31/12/16	31/12/15
ACTIFS NON COURANTS		
Immobilisations incorporelles	1 852 571	1 841 276
Moins: Amortissements des immobilisations incorporelles	1 838 765	1 824 124
Immobilisations incorporelles nettes	13 806	17 152
Immobilisations corporelles	31 885 395	24 027 213
Moins: Amortissements des immobilisations corporelles	8 987 254	8 356 965
Immobilisations corporelles nettes	22 898 141	15 670 249
Immobilisations financières	13 528 779	13 861 936
Moins: Provisions sur des titres de participation	59 900	59 900
Immobilisations financières nettes	13 468 879	13 802 036
Total des actifs immobilisés	36 380 827	29 489 436
Autres actifs non courants	1 373 925	346 827
Total des actifs non courants	37 754 752	29 836 263
ACTIFS COURANTS		
Stocks	38 853 479	39 817 483
Clients et comptes rattachés	49 805 858	43 958 810
Moins: Provisions sur créances	4 486 298	4 155 410
	45 319 560	39 803 399
Autres actifs courants	7 967 428	7 354 696
Placements et autres actifs financiers	0	20 000
Liquidités et équivalents de liquidités	1 184 763	2 709 024
Total des actifs courants	93 325 230	89 704 603
TOTAL DES ACTIFS	131 079 982	119 540 866

BILAN

AU 31/12/2016

Exprimé en dinars

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	31/12/16	31/12/15
CAPITAUX PROPRES		
Capital social	12 250 000	12 250 000
Réserves légales	890 190	890 190
Prime d'émission	8 720 224	8 720 224
Résultats reportés	-10 825 904	-10 973 142
Réserve spéciale de réévaluation	11 125 744	11 125 744
Total des capitaux propres avant résultat	22 160 253	22 013 014
Résultat de l'exercice	163 875	147 239
Total des capitaux propres avant affectation	22 324 128	22 160 253
PASSIFS		
Passifs non courants		
Emprunts et dettes assimilées	15 863 920	19 611 714
Total des passifs non courants	15 863 920	19 611 714
Passifs courants		
Fournisseurs et comptes rattachés	28 161 928	12 818 042
Autres passifs courants	5 496 903	5 961 761
Concours bancaires et autres passifs financiers	59 233 103	58 989 097
Total des passifs courants	92 891 934	77 768 899
Total des passifs	108 755 854	97 380 613
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS	131 079 982	119 540 866

ETAT DE RESULTAT

AU 31/12/2016

Exprimé en dinars

ETAT DE RESULTAT	31/12/16	31/12/15
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Revenus	84 081 582	75 350 176
Total des produits d'exploitation	84 081 582	75 350 176
CHARGES D'EXPLOITATION		
Variation des stocks produits finis	2 850 177	-18 895 528
Achats de marchandises consommés	20 875 069	17 591 555
Achats approvisionnements consommés	34 928 014	54 559 926
Charges de personnel	4 332 054	4 131 733
Dotations aux amortissements et aux provisions	2 587 230	1 755 595
Autres charges d'exploitation	5 486 227	7 167 894
Total des charges d'exploitation	71 058 770	66 311 174
RESULTAT D'EXPLOITATION	13 022 811	9 039 001
Charges financières nettes	12 854 344	8 744 155
Autres gains ordinaires	336 136	494 206
Autres pertes ordinaires	138 316	458 294
Résultat des activités ordinaires avant impôt	366 288	330 759
Impôts sur les bénéfices	202 413	183 520
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	163 875	147 239

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

AU 31/12/2016

Exprimé en dinars

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE	31/12/16	31/12/15
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION		
Résultat de l'exercice	163 875	147 239
Ajustements pour:		
+ Amortissements	2 072 849	1 386 676
+ Provisions	514 380	368 920
- Reprises sur amortissements et provisions	183 648	73 507
Variation des :		
- Stocks	-964 004	20 889 179
- Créances	7 553 328	-839 838
- Autres actifs	588 732	-2 180 012
+ Fournisseurs et autres dettes assimilées	12 228 916	6 197 868
- Autres produits non encaissables	136 035	106 090
+ Autres charges non décaissables	2 504	0
+ Intérêts sur emprunts	1 444 477	1 393 037
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	8 929 263	-8 555 187
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT		
- Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	5 922 529	883 799
+ Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	118 500	92 000
- Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	85 448	603 312
+ Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	438 605	454 329
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	-5 450 872	-940 783
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT		
+ Encaissements provenant des emprunts	147 338	2 975 342
- Remboursement d'emprunts	4 385 081	3 062 382
- Paiement d'intérêts sur emprunts	1 444 477	1 393 037
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	-5 682 220	-1 480 077
Variation de trésorerie	-2 203 830	-10 976 047
Trésorerie au début de l'exercice	-52 006 352	-41 030 305
Trésorerie à la clôture de l'exercice	-54 210 181	-52 006 352

COMMENTAIRES

SUR LES ETATS FINANCIERS

Au 31/12/2016

BILAN

Immobilisations incorporelles :

Le solde du compte immobilisations incorporelles s'élève au 31 décembre 2016 à 1 852 571 DT contre 1 841 276 DT soit une variation de 11 295 DT correspondant à l'acquisition de nouvelles licences exchange.

Immobilisations corporelles :

Le solde brut du compte immobilisations corporelles s'élève au 31 décembre 2016 à 31 885 395 DT contre 24 027 213 DT au 31 décembre 2015 soit une variation de + 7 858 182 DT détaillée comme suit :

- Acquisitions de l'exercice : 8 261 127 DT
- Cessions de l'exercice : 402 945 DT

Il est à noter que la société "Electrostar SA" a acquis auprès de sa filiale, la société "SOGES SA", un immeuble sis à Sidi Daoued route GP9 pour un montant de 7 000 000 DT.

Clients et comptes rattachés :

Le solde net de ce compte s'élève au 31 décembre 2016 à 49 805 857 DT contre 43 958 809 DT au 31 décembre 2015.

La société a procédé au cours de cet exercice à la constatation des provisions pour dépréciation des créances douteuses pour une valeur de 514 380 DT et des reprises sur provisions pour une valeur de 183 493 DT pour ramener ainsi le montant total de la provision à 4 486 298 DT.

Autres actifs courants :

Le solde de ce compte s'élève au 31 décembre 2016 à 7 967 428 DT contre 7 354 696 DT en 2015. Les autres actifs courants correspondent essentiellement au :

- Crédit d'impôt sur les sociétés pour un montant de 2 995 706 DT. Ce solde correspond au report d'impôt sur les sociétés provenant des avances et retenues.
- Des produits à recevoir correspondent essentiellement aux ristournes à recevoir des sociétés "LG", "Ariston", "Midea" et "T.C.L".
- Des charges constatées d'avance à hauteur de 858 135 DT.

Capitaux propres :

Les mouvements des capitaux propres de la société Electrostar se résument dans le tableau suivant :

DESIGNATION	31/12/16	31/12/15	VARIATION
Capital souscrit appelé et versé	12 250 000	12 250 000	0
Réserve légale	890 189	890 189	0
Primes d'émission	8 720 224	8 720 224	0
Résultats reportés ⁽¹⁾	-10 825 903	-10 973 142	147 239
Réserve spéciale de réévaluation	11 125 744	11 125 744	0
Total des capitaux propres avant résultat	22 160 254	22 013 014	147 239
Résultat net de l'exercice	163 875	147 239	16 636
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	22 324 128	22 160 253	163 875

(1) La variation 147 239 DT correspond à l'affectation du résultat de l'exercice 2015 dans le compte « résultats reportés » conformément à la décision de l'AGO du 26 août 2016.

Emprunts :

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2016 à 15 863 920DT contre 19 611 714 DT au 31 décembre 2015, soit une variation de -3 747 793 DT. Cette variation s'explique essentiellement par :

- Le reclassement des échéances à moins d'un an des crédits bancaires et crédits de leasing à hauteur de 4 060 336 DT ;
- La conclusion en 2016 des contrats de leasing à hauteur de 147 338 DT et ce pour le financement de l'acquisition de certains matériel de transport ;
- Retraitements suite au rééchelonnement des crédits de la BTK à hauteur de 189 604DT.

Passifs courants :

Cette rubrique totalise au 31 décembre 2016 une valeur de 92 891 934 DT contre une valeur de 77 768 899 DT au 31 décembre 2015, ce solde est détaillé comme suit :

DESIGNATION	MONTANT
Fournisseurs et comptes rattachés	28 161 928
Autres passifs courants	5 496 903
Concours bancaires et autres passifs financiers	59 233 103

Le poste des autres passifs courants correspond essentiellement à des billets de trésorerie à hauteur de 2 400 000 DT contractés auprès des institutions financières ainsi qu'aux obligations cautionnées pour un montant de 2 134 779 DT.

RAPPORT SPECIAL

DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Mes Dames et Messieurs les actionnaires de la société Electrostar SA,

En application des dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et les opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers de votre société au 31 décembre 2016. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et à la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

CONVENTIONS NOUVELLEMENT CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

Votre Conseil d'Administration nous a informés des conventions et des opérations nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016 :

- La société "Electrostar SA" a acquis auprès de la société "SOGES SA" un immeuble sis à Sidi Daoued route GP9 pour un montant de 7 000 000 DT. Cette transaction a été autorisée par le conseil d'administration de la société "Electrostar SA" en date du 02 Septembre 2016 ;
- Les conventions de répartition des charges conclues avec la société "CIM", pour le compte de sa filiale "HHW SA", relatives aux frais de personnel et diverses autres charges administratives et financières, et ce pour un montant hors taxe de 2 373 461 DT ;
- Les conventions de répartition des charges conclues avec la société "CIM", pour le compte de sa filiale "HHW Trading", relatives aux frais de personnel et diverses autres charges administratives et financières, et ce pour un montant hors taxe de 1 424 077 DT.

OPERATIONS REALISEES RELATIVES A DES CONVENTIONS CONCLUES AU EXERCICES ANTERIEURS

Les opérations antérieures continuent à produire leurs effets. Il s'agit notamment :

- Les encours crédits bancaires au 31 décembre 2016 s'élèvent à 19 560 326 DT. Ces crédits sont détaillés comme suit :

CREDIT	MONTANT TOTAL DT	ENCOURS AU 31/12/16
BIAT	5 300 000	3 710 000
AMEN BANK	5 000 000	2 875 000
BTK**	5 000 000	2 947 500
BNA	3 500 000	2 450 000
ATTIJARI BANQUE	2 655 000	1 665 985
BTL*	3 860 000	1 286 667
BTE*	3 163 000	1 474 701
BIAT	1 500 000	1 500 000
BTL	1 200 000	960 000
BNA	1 000 000	583 330
UBCI	1 200 000	107 143
TOTAL	33 378 000	19 560 326

* La société "Electrostar SA" a procédé au cours de l'exercice 2015 à un rééchelonnement des reliquats des crédits de consolidation conclus au cours des exercices antérieurs avec la BTL et la BTE. Les périodes sont ramenées de 5 ans à 7 ans.

** Il est à noter que le crédit BTK a fait l'objet d'un rééchelonnement sur une nouvelle période de remboursement de 5 ans, suite à un accord de principe accordé en Décembre 2015. Le titre de crédit a pris effet en Mai 2016.

- La facturation du loyer du local sis au Kram à la société "ELECTROLAND" pour un montant total de 66 428 DT hors TVA ;
- Les locaux mis à la disposition de la société "SOGES" sont loués pour un montant annuel hors TVA de 14 823 DT ;
- Le paiement pour le compte des sociétés : "SOGES", "HMT", "CLIMATECH" et "ELECTROLAND" des cotisations d'assurance groupe pour les montants respectifs de 1 500 DT, 1 099 DT, 1 000 DT et 1 000 DT. Ces montants ont été refacturés à la fin de l'année ;
- Les Prestations de service fournies par la société Immobilière "SIDI ABDELHAMID" ont été facturées pour un montant annuel hors TVA de 161 113 DT ;
- Les Prestations de service fournies par la société "WIDED SERVICES" ont été facturées pour un montant annuel hors TVA de 73 200 DT ;
- Les Prestations de service fournies par la société "CLIMATECH" ont été facturées pour un montant annuel hors TVA de 47 007 DT ;

- Les conventions de répartition des charges conclues avec la société "HMT" relatives aux frais de personnel, loyer et charges communes de télécommunications, et ce pour les montants hors taxe respectifs de 539 752 DT, 203 841 DT et 146 579 DT ;
- Les conventions de répartition des charges conclues avec la société "SAVIE" relatives aux frais de personnel, loyer et mise à la disposition du matériel, et ce pour les montants hors taxe respectifs de 988 137 DT, 72 264 DT et 130 059 DT ;
- Les conventions de répartition des charges conclues avec la société "CLIMATECH" relatives aux frais de mise à la disposition de personnel, et ce pour le montant hors taxe de 708 598 DT ;
- Les contrats de sous-location du local Charguia conclus au cours des exercices antérieurs avec les sociétés :
 - * "Maghrébine d'Equipements Domestiques MED" pour un montant annuel HTVA de 4 465 DT ;
 - * "HHW TRADING" pour un montant annuel HTVA de 26 791 DT ;
 - * "HHW SA" pour un montant annuel HTVA de 55 814 DT ;
 - * "HMT" pour un montant annuel HTVA de 13 395 DT ;
 - * "SAVIE" pour un montant annuel HTVA de 13 230 DT ;
 - * "ELECTROLAND" pour un montant annuel HTVA de 13 230 DT.
- Les délais de règlements des créances accordées aux sociétés du groupe, notamment la société "SOGES", dépassent les délais accordés aux conditions normales de vente à crédit ;
- La société "Electrostar SA" a accordé une caution solidaire au profit des sociétés "SOGES" (société de commerce en détail) et "HMT" (société de commerce en gros) pour leurs engagements avec certaines banques (Exclusivement pour les engagements nécessaires pour le financement de l'activité de la société Electrostar SA).

OBLIGATIONS ET ENGAGEMENTS DE LA SOCIETE ENVERS SES DIRIGEANTS

Les engagements pris par la société concernant les éléments de rémunérations annuelles des dirigeants se présentent comme suit :

- Président Directeur Général : 85 293 DT pour le salaire brut et 10 677 DT pour les cotisations au régime indépendant de sécurité sociale ;
- Directeur Général Adjoint : 76 619 DT pour le salaire brut et 20 475 DT pour les charges patronales de sécurité sociale ;
- Le Président Directeur Général et le Directeur Général Adjoint bénéficient des avantages en nature liés à leur fonction (téléphone, voiture et charges connexes).

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 du code des sociétés commerciales.





INTERACTIVITE

CHAPITRE 4
**ETATS FINANCIERS
DU GROUPE ELECTROSTAR**

RAPPORT DU GROUPE ELECTROSTAR

A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Les états financiers du groupe Electrostar sont élaborés conformément aux conventions, principes et méthodes comptables prévus par le cadre conceptuel de la comptabilité financière, ainsi que par les normes comptables tunisiennes. Outre la société Electrostar, le périmètre de consolidation regroupe les sociétés suivantes :

- SOGES
- Société High Maghreb Technology (H.M.T)
- L’Affiche Tunisienne
- Société Civile Immobilière Bir Mchergua
- Climatech
- Climatech Internationale
- Electroland

PRESENTATION DES SOCIETES

SOGES :

Elle a été créée en juillet 1998. Son capital s’élève à 8 850 mille dinars. L’objet social de la société consiste dans le commerce en détail de tous produits, articles et accessoires électroménagers, électriques et électroniques à usage domestique et industriel. Le chiffre d’affaires de la société SOGES pour l’année 2016 s’élève à 15 234 mille dinars.

L’affiche Tunisienne :

L’affiche Tunisienne, imprimeur numérique sur tout support publicitaire, est une société créée en septembre 2000. Son capital s’élève à 1 055 mille dinars. L’activité de la société consiste en :

- L’habillage de tout véhicule et support publicitaire intérieur et extérieur ;
- La pose des panneaux mousse ;
- La pose des bâches.

Société Civile Immobilière Bir Mchergua :

Elle a été créée en 2001. Son capital s’élève à 200 mille dinars. Son objet consiste dans l’acquisition d’un terrain à Bir Mchergua et la construction des dépôts, ateliers et autres constructions à usage industriel sur le dit terrain.

Société High Maghreb Technology (H.M.T) :

Elle a été créée en 2006. Son capital social s'élève à 1 350 mille dinars. La société a pour objet la commercialisation en gros des produits électroménagers et similaires. Le chiffre d'affaires de la société H.M.T pour l'année 2016 s'élève à 22 675 mille dinars.

Climatech :

La société Climatech SARL a été créée en 2008. Son capital social s'élève à 924 mille dinars. Son objet social consiste dans la maintenance, l'entretien et la provision de services de support à la clientèle en rapport avec les équipements et les installations de climatisation.

La société Climatech est détenue à raison de 99,89% par la société H.M.T. Elle a réalisé en 2016 un chiffre d'affaires de 6 137 mille dinars.

Climatech Internationale :

Climatech Internationale est une société totalement exportatrice créée en décembre 2009. Son capital social s'élève à 195 mille dinars. La société a pour objet l'audit, l'expertise énergétique, le conseil et les études techniques en matière d'installation des systèmes de climatisation.

La société Climatech Internationale est détenue à raison de 98,97% par la société Climatech.

Electroland :

La société Electroland a été créée en décembre 2013. Son capital social s'élève à 5 millions de dinars. Son objet social consiste dans le commerce en détail et l'importation de tous les produits électroménagers, électriques, électroniques, para informatiques et articles de bazar ainsi que tout produit annexe et connexe.

La société est détenue à raison de 73,20% par la société SOGES et 26% par la société H.M.T. Elle a réalisé en 2016 un chiffre d'affaires de 692 mille dinars.

PRINCIPES ET METHODES DE CONSOLIDATION

Les états financiers sont établis en dinars tunisiens et couvrent la période allant du 1er janvier au 31 décembre 2016.

Méthodes de consolidation :

Choix des sociétés et méthodes de consolidation :

Les méthodes de consolidation utilisées sont soit l'intégration globale, soit la mise en équivalence.

L'intégration globale :

Tous les comptes, tant de l'actif que du passif, sont incorporés poste par poste au bilan de la société mère avec constatation au passif des droits des actionnaires minoritaires. La même opération est effectuée pour les comptes de résultat.

Sont intégrées globalement les filiales dont le groupe détient directement et/ou indirectement 50% et plus

du capital et suivant certaines conditions prévues par la loi, des participations inférieures à 50% du capital.

La mise en équivalence :

La mise en équivalence consiste à retenir l'actif net et le résultat net d'une société au prorata de la participation détenue par la société mère dans son capital. Cette méthode est appliquée aux sociétés dans lesquelles le groupe Electrostar possède une participation d'au moins 20% et suivant certaines conditions prévues par la loi, des participations inférieures à 20% du capital.

Autres sociétés :

Les sociétés qui ne sont pas consolidées figurent à l'actif du bilan consolidé sous la rubrique "Titres immobilisés et de participations non consolidés" et ne sont incluses dans les résultats que pour le montant des dividendes reçus.

Retraitement des comptes sociaux :

Opérations internes : Les comptes réciproques entre les sociétés intégrées ainsi que les résultats internes à l'ensemble consolidé sont éliminés.

Liste des sociétés consolidées :

- Le périmètre de consolidation inclut les sociétés intégrées globalement :

SOCIETE	ACTIVITE	% CONTROLE	% INTERET	DEVISE
SOGES	Electroménager	99,44%	99,44%	TND
HMT	Electroménager	99,93%	99,93%	TND
AFFICHE TUNISIENNE	Communication	63,19%	63,16%	TND
IMMOBILIERE BIR MCHERGA	Immobilier	97,50%	97,30%	TND
CLIMATECH	Service	99,89%	99,74%	TND
CLIMATECH INTERNATIONALE	Service	100,00%	99,74%	TND
ELECTROLAND	Commerce	99,20%	98,75%	TND

- La société Immobilière Sidi Abdelhamid est intégrée selon la méthode de mise en équivalence.

RAPPORT GENERAL

DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Mesdames et Messieurs les actionnaires du groupe Electrostar,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale en date du 30 Juin 2015, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers consolidés du groupe "Electrostar" relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2016, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

RAPPORT SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés du groupe "Electrostar", comprenant le bilan arrêté au 31 décembre 2016, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers consolidés font ressortir un total bilan de 145 424 225 DT et un résultat consolidé déficitaire de l'exercice (part du groupe) s'élevant à <6 734 341>DT.

Responsabilité de la direction pour les états financiers :

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère des états financiers consolidés conformément au Système Comptable des Entreprises, cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne qu'elle juge nécessaire pour permettre l'établissement d'états financiers consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité des commissaires aux comptes :

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers consolidés contiennent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à

l'établissement et la présentation sincère des états financiers consolidés afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés qui englobe un périmètre de consolidation arrêté par la société "Electrostar SA" comprenant, outre la société mère, sept (07) filiales intégrées globalement, à savoir : SOGES, HMT, ELECTROLAND, CLIMATECH, CLIMATECH INTERNATIONAL, Bir M'Cherga, L'AFFICHE TUNISIENNE, et une société mise en équivalence, à savoir Immobilière Sidi Abdelhamid.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Justification de l'opinion

Suite aux travaux effectués par nos soins et en se référant aux rapports des commissaires aux comptes des sociétés filiales, nous portons à votre attention les informations suivantes :

- Les états financiers de la société "L'AFFICHE TUNISIENNE", arrêtés au 31 Décembre 2016, ne sont pas encore certifiés par le commissaire aux comptes. Toutefois, les insuffisances de provisions dégagées au niveau du rapport du commissaire aux comptes de l'exercice 2015, soit 1 172 815 DT, sont prises en compte lors de l'arrêté des états financiers de l'exercice 2016.

Il est à noter que la société "L'AFFICHE TUNISIENNE" présente des difficultés de continuité d'exploitation.

- Au cours de l'exercice 2014, la société "HMT" a fait l'objet d'une vérification fiscale approfondie. La notification effectuée par l'administration fiscale porte sur un montant de 68 926 DT en principal et intérêts avec la réduction des reports de l'impôt et des autres taxes pour un montant de 844 546 DT. Conformément au rapport du commissaire aux comptes et en l'absence d'éléments suffisants pour apprécier le risque réel associé à cette situation, nous ne pouvons pas estimer le niveau de provision pour couvrir le risque de perte dû à cet événement.

Opinion sur les états financiers

A notre avis et sous réserves des points évoqués précédemment, les états financiers consolidés sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière du groupe "Electrostar", du résultat des opérations et des flux de trésorerie de l'ensemble constitué par les sociétés comprises dans le périmètre de consolidation pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Autres informations

Nous attirons votre attention sur les éléments suivants :

- L'affaire relative au redressement fiscal se rapportant aux exercices 2006 à 2011 et pour un montant de 9 610 623 DT lié à la taxe énergétique, la TVA et les droits de consommation se rattachant à cette taxe demeure en cours. Les jugements du tribunal de 1ère instance rendus le 6 mai 2015 au profit de la société "Electrostar SA" ont fait l'objet d'appels par l'administration fiscale en date du 9 décembre 2015. Ces appels sont reportés pour la date du 17 mai 2017 pour le jugement de première instance n° 6183 et pour la date du 03 mai 2017 pour le jugement de première instance n° 5479.

A la date de la signature du présent rapport, le jugement n°6183 n'est pas encore rendu, et le jugement n°5479 a été reporté pour le 28 Juin 2017.

- Le redressement fiscal relatif aux exercices 2012 et 2013 notifié à la société "Electrostar SA" en date du 29 juin 2015 dégage un montant en principal de 9 146 116 DT, dont 8 334 423 DT relatif à la taxe énergétique et la TVA y rattachée. Un arrangement partiel entre la société "Electrostar SA" et l'administration fiscale est en cours. Il est à noter que les principaux éléments de redressement (taxe énergétique et TVA y rattachée) ont déjà fait l'objet d'un jugement du tribunal de première instance en faveur de la société "Electrostar SA" tel que mentionné au premier paragraphe.
- Les états financiers de la société "SOGES" présentent des créances anciennes pour un montant de 7 817 423 DT telles que mentionnées au niveau du rapport du commissaire aux comptes, l'ensemble de ces créances a été pris en charge par la société FH Services, moyennant un échéancier de remboursement et une caution solidaire, pour assurer leur recouvrement.
- Les capitaux propres des sociétés "HMT", "ELECTROLAND" et "L'AFFICHE TUNISIENNE" sont inférieurs à la moitié de leur capital social. Ainsi, ces sociétés sont appelées à convoquer leur Assemblée Générale Extraordinaire pour se conformer aux dispositions de l'article 142 du code des sociétés commerciales.
- Les capitaux propres de la société "SOGES" sont inférieurs à la moitié du capital social. Ainsi, la société est appelée à convoquer l'Assemblée Générale Extraordinaire pour se conformer aux dispositions de l'article 388 du code des sociétés commerciales.
- L'assemblée générale extraordinaire de la société "Climatech Internationale" réunit en date du 16 Novembre 2015 a décidé la dissolution anticipée de ladite société et sa liquidation. Cette opération a été clôturée courant l'exercice 2017.

VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la réglementation en vigueur. Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance des états financiers consolidés avec les informations données dans le rapport d'activité du Conseil d'Administration au titre de l'exercice.

Tunis, le 21 juin 2017

BEDOUI BUSINESS & CONSULTING
Besma Bedoui

SOCIETE MANAGEMENT & AUDIT SERVICES
Mehdi Masmoudi

BILAN CONSOLIDE

ARRETE AU 31/12/2016

Exprimé en dinars

ACTIFS	31/12/16	31/12/15*
ACTIFS NON COURANTS		
Immobilisations incorporelles	8 972 947	8 961 652
Moins amortissements	5 621 935	5 233 337
	3 351 012	3 728 315
Immobilisations corporelles	56 456 744	46 485 396
Moins amortissements	15 361 105	14 152 136
	41 095 639	32 333 260
Immobilisations en cours	0	1 105 668
Immobilisations financières	3 022 467	3 550 157
Moins provisions	73 647	59 900
	2 948 821	3 490 257
Autres actifs non courants	1 373 925	1 188 094
Total des actifs non courants	48 769 397	41 845 594
ACTIFS COURANTS		
Stocks	40 693 655	43 389 007
Moins provisions	384 144	101 554
	40 309 511	43 287 453
Clients et comptes rattachés	34 486 681	30 256 922
Moins provisions	8 155 740	5 467 174
	26 330 941	24 789 748
Autres actifs courants	24 333 099	24 322 529
Placements et autres actifs financiers	0	20 000
Liquidités et équivalents de liquidités	5 681 277	15 299 974
Total des actifs courants	96 654 828	107 719 704
TOTAL DES ACTIFS	145 424 225	149 565 299

* Modifié pour des raisons de comparabilité

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	31/12/16	31/12/15*
CAPITAUX PROPRES		
Capital	12 250 000	12 250 000
Réserve légale	890 190	890 190
Prime d'émission	8 720 224	8 720 224
Réserves consolidées	-32 595 471	-25 933 826
Réserves de réévaluation	11 125 744	11 125 744
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice (part groupe)	390 686	7 052 331
Résultat de l'exercice (part groupe)	-6 734 341	-6 821 620
Total des capitaux propres (part groupe)	-6 343 655	230 711
Part des minoritaires dans les capitaux propres des filiales	-721 780	-77 181
Résultat de l'exercice (part des minoritaires)	-52 338	-203 484
Total part des minoritaires	-774 118	-280 665
PASSIFS NON COURANTS		
Emprunts & autres passifs non courants	21 810 358	26 792 182
Total des passifs non courants	21 810 358	26 792 182
PASSIFS COURANTS		
Fournisseurs et comptes rattachés	32 226 084	20 989 390
Autres passifs courants	8 216 750	8 206 988
Concours bancaires courants & autres passifs financiers	90 288 807	93 626 692
Total des passifs courants	130 731 640	122 823 071
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	145 424 225	149 565 298

* Modifié pour des raisons de comparabilité

ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE

ARRETE AU 31/12/2016

Exprimé en dinars

DESIGNATION	31/12/16	31/12/15
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Vente de produits finis et de prestations de services	89 393 868	84 765 617
Autres produits d'exploitation	3 128 147	971 812
Total des produits d'exploitation	92 522 015	85 737 429
CHARGES D'EXPLOITATION		
Variation de stocks de produits finis et encours	2 646 877	-18 921 989
Achats d'approvisionnements et de marchandises consommés	59 142 546	79 504 921
Charges de personnel	6 653 978	7 036 040
Dotations aux amortissements et aux provisions	3 876 457	3 043 761
Autres charges d'exploitation	9 871 472	10 125 820
Total des charges d'exploitation	82 191 330	80 788 552
Resultat d'exploitation	10 330 685	4 948 877
Charges financières nettes	16 998 327	11 687 881
Autres gains ordinaires	580 159	590 783
Autres pertes ordinaires	397 310	589 379
Résultat des activités ordinaires	-6 484 794	-6 737 600
Impôts sur les sociétés	322 175	320 128
Résultat net	-6 806 969	-7 057 728
Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	20 289	32 624
Résultat net du groupe	-6 786 679	-7 025 105
Résultat net (part groupe)	-6 734 341	-6 821 620
Résultat net (part des minoritaires)	-52 338	-203 484

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE

ARRETE AU 31/12/2016

Exprimé en dinars

DESIGNATION	31/12/16	31/12/15*
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION		
Résultat net	-6 786 679	-7 025 105
Dotations aux amortissements et provisions	2 917 142	3 005 893
Variation des :		
Stocks	2 695 352	-18 848 004
Clients et comptes rattachés	-4 229 759	-793 791
Autres actifs courants	-10 570	12 671 882
Fournisseurs et autres passifs courants	11 246 456	-942 487
Plus value sur cessions des immobilisations	-154 712	-121 654
Charge d'intérêts sur emprunts	5 046 531	2 014 997
Résorption subvention d'investissement	0	-17 085
Effet de la modification comptable	0	-172 884
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	10 723 761	-10 228 236
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT		
Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-8 594 861	-1 016 476
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	1 145 954	161 000
Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations financières	-137 070	-750 822
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	609 760	600 554
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	-6 976 217	-1 005 744
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT		
Remboursements d'emprunts	-9 683 712	-5 395 870
Encaissements provenant des emprunts	463 746	3 858 287
Paieement d'intérêts sur emprunts	-5 046 531	-2 014 997
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	-14 266 497	-3 552 580
Variation de trésorerie	-10 518 954	-14 786 560
Trésorerie au début de l'exercice	-67 634 942	-52 848 381
Trésorerie à la clôture de l'exercice	-78 153 896	-67 634 942

* Modifié pour des raisons de comparabilité

